



**Séance ordinaire du 27 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-et-un mars, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Aubry certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

**Etaient présents** : Christophe CHARLES, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Dorothée LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

**Absents ayant donné procuration** : Franck VALEMBOS à Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Chantal WAGON à Abdelmalik SINI, Brahim NOUI à Georges LEMAITRE, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE

**Absents** : Séverine LASNEAU, Laurent JOVENET

**Monsieur Djamel BOUTECHICHE a été désigné secrétaire de séance**

**24 - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION LE TEMPS DE VIVRE (REMBOURSEMENT DU BUS DANS LE CADRE DU REGLEMENT DES ASSOCIATIONS)**

Madame DESMONS fait part à l'assemblée que conformément à l'article VI du règlement des associations attribuant 5 autocars gratuits (300 kms A/R) pour l'année 2025 à l'association du temps de vivre, celle-ci, après présentation de la facture acquittée du prestataire, sollicite une subvention exceptionnelle de 725 €.

**Il est demandé au Conseil municipal :**

- d'émettre un avis sur le versement d'une subvention de 725 € à association le temps de vivre,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,
- d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

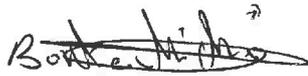
**A l'unanimité,**

**Emet** un avis favorable sur le versement d'une subvention de 725 € à association le temps de vivre,

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

**Accepte** d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Secrétaire de Séance



Djamel BOUTECHICHE



Pour copie conforme,  
Le Maire



Christophe CHARLES